

Affiché le:	05/11/24
Retiré de l'affichage le:	

Envoyé en préfecture le 31/10/2024  
Reçu en préfecture le 31/10/2024  
Publié le  
ID : 068-216803486-20241030-DE\_2024\_77-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de THANN-GUEBWILLER

COMMUNE DE VIEUX-THANN

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre le trente octobre à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vieux-Thann, régulièrement convoqués le 25/10/2024, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de M. Daniel NEFF, Maire.

Nombre de membres du Conseil Municipal élus : 23  
Nombre de membres présents : 18

Nombre de membres en exercice : 22  
Nombre de membres votants : /

**Présents (18)** : M. Daniel NEFF Maire, M. René GERBER, Mme Suzanne BARZAGLI, Mme Marie-Brigitte WERMELINGER, M. Philippe KLETHI, M. Rodolphe KIRSCH, Mme Estelle GUGNON, M. Pascal GERBER, Mme Brigitte SCHMITT, Mme Sandra SOEHNLEN, M. Bernard FOHR, Mme Jacqueline INGOLD, M. Jean-Bernard MULLER, Mme Fabienne CHRISTEN, M. Paul MEYER, Mme Salomé DIETRICH, M. Maurice BEHRA, Mme Amélie BARRET.

**Procurations (1)** : M. Jean-Claude SALLAND à Mme Fabienne CHRISTEN

**Excusés (2)** : Mme Virginie HAGENMULLER, M. Jean-Louis BIHR

**Absente (1)** : Mme Marie-Ange FINCK

Référence de la délibération : DE\_2024\_77

### POINT 3 : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THANN-CERNAY

**VOTE** : Pour : / Contre : / Abstention : /

M. le Maire explique qu'il y a lieu de porter à la connaissance du Conseil Municipal le rapport annuel d'activité 2023 de la Communauté de Communes de Thann Cernay.

L'année 2023 a été marquée par :

- La finalisation de la première tranche de l'itinéraire cyclable reliant Cernay et Aspach-le-Bas/Aspach-Michelbach. La seconde tranche est prévue pour 2024.
- L'ouverture du barreau routier reliant Vieux-Thann à la Zone d'Activités Thann-Cernay, améliorant ainsi sa desserte.
- La création d'un sentier viticole à Leimbach, enrichissant l'offre touristique.
- La réalisation des travaux à l'ancienne gare d'Aspach-Michelbach, quartier gare, contribuant à la préservation du patrimoine historique.
- a poursuite de la rénovation urbaine du quartier Bel-Air à Cernay et la démolition des deux tours du quartier Schuman à Thann.
- La finalisation du projet de pôle santé.
- La validation du projet de construction d'une nouvelle crèche.
- Travaux d'assainissement pour réduire les eaux claires parasites.
- Passage à l'éclairage public en LED.
- Développement de l'offre culturelle avec des spectacles allant à la rencontre des habitants.

- Le passage en nomenclature budgétaire et comptable M57 : nouveau cadre déployé par la DGFIP et la DGCL pour la modernisation des nomenclatures comptables des collectivités locales.
- La mise en place d'un Règlement Budgétaire et Financier (approuvé par le Conseil communautaire le 16 décembre 2023), destiné à recueillir les règles applicables au fonctionnement interne de la CCTC en matière financière et à faire progresser la collectivité sur le contrôle interne.
- La prise de compétence « Contribution au SDIS ».

#### ❖ **Développement économique :**

- Implantation de l'entreprise TECNITUDE (conception et fabrication de bandes transporteuses) sur un terrain de 7 000 m<sup>2</sup>
- Implantation de l'entreprise PROMEA (fabrication et entretien de réducteurs et engrenages) sur un terrain de 8 000 m<sup>2</sup>
- Début des travaux d'implantation de l'entreprise CHRONOPOST sur un terrain de 21 000 m<sup>2</sup>
- Ouverture d'un restaurant d'insertion, Le 240, par l'association ÉPICÉA.
- La Communauté de Communes Thann-Cernay a été partenaire du Forum de l'Emploi, réalisé le 23 novembre 2023 à l'Espace Grün à Cernay, qui a réuni près de 50 entreprises et organismes de formation professionnelle, et accueilli plus de 1 000 visiteurs en recherche d'emploi.

#### ❖ **Développement touristique :**

- La CCTC a versé une subvention de fonctionnement de 327 975 € euros à l'office de tourisme de Thann-Cernay (OTTC).
- À l'occasion des 70 ans de la Route des Vins : création du sentier viticole du Gottestal à Leimbach avec l'OTTC et le Club Vosgien de Guewenheim.
- La communication a été repensée dans le cadre de la manifestation « Les portes de Noël au Pays de Thann-Cernay » notamment avec une affiche personnalisée pour chaque commune et un nom regroupant l'ensemble du territoire.
- Une étude (coût : 37 250 € HT) est en cours pour redéfinir le positionnement du Silberthal. Cette étude est financée à 80 % par l'État au titre du Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (FNADT) dans le cadre du CPIER Massif des Vosges 2021-2027.

#### ❖ **Environnement :**

- Dans le prolongement des années précédentes, la CCTC a mené et accompagné de nombreux projets GERPLAN, tous soutenus techniquement et financièrement par la Collectivité Européenne d'Alsace ;
- **La poursuite de la rénovation d'un muret de pierre sèche à Vieux-Thann ;**
- La plantation d'arbres et d'arbustes d'espèces locales à Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach et Thann ;
- L'installation d'un hôtel à hirondelles à Thann et création d'un support pédagogique ;
- Les travaux du premier itinéraire cyclable entre Cernay et Aspach-le-Bas / Aspach-Michelbach se sont poursuivis sur toute l'année 2023 : finalisation en juin 2023 de la 1ère tranche reliant le rondpoint de Saint-André à Cernay à l'entrée de la Ballastière à Aspach-le-Bas : 800 m linéaires ; démarrage en juillet 2023 de la 2e tranche depuis la Ballastière jusqu'à l'entrée du village

d'Aspach- Michelbach : 2 km de longueur. Cet itinéraire cyclable se trouve majoritairement en site propre (voie verte). Un enrobé drainant permettant l'infiltration des eaux de pluie quand cela était réalisable a été posé. Cette réalisation est soutenue par la CeA (386 497 €), l'État dans le cadre du fonds national « mobilités actives » (454 570,46 €) et l'ADEME (programme AVELO2 sur les dépenses relatives à la maîtrise d'oeuvre pour 23 715 €).

**En parallèle, les études pour la création de 2 nouveaux d'itinéraires se sont poursuivies. Confiées au cabinet BEREST, elles concernent : l'axe Roderen <> Thann / Vieux-Thann et l'axe Aspach-Michelbach <> Vieux-Thann.**

La Communauté de Communes a délégué la compétence collecte et traitement des ordures ménagères au SMTC (Syndicat Mixte de Thann- Cernay) mais a conservé la facturation du service.

Les données quantitatives 2023 du Syndicat Mixte Thann-Cernay : 19 444 tonnes de DMA (déchets ménagers et assimilés) ont été collectées (*contre 20 622 tonnes de DMA en 2022*), soit 462,7 kg par habitant.

Les déchèteries d'Aspach-Michelbach et de Willersur-Thur sont gérées par prestation de service. Les marchés ont été renouvelés au 1er janvier 2020 pour une durée maximale de 8 ans, attribués à la société COVED.

Pour la déchèterie d'Aspach-Michelbach, la tendance globale est à la baisse avec 7 123 tonnes de déchets déposées en 2023 pour 69 027 passages.

Le dépôt de déchets pour la déchèterie de Willersur-Thur poursuit une tendance haussière avec 1 135 tonnes déposées pour 8 472 passages. Les professionnels accèdent uniquement à la déchèterie d'Aspach-Michelbach (sous certaines conditions et paiements selon les catégories de déchets). En 2023, 616 passages pros ont été décomptés (contre 766 en 2022), soit moins de 1 % de la fréquentation totale.

#### ❖ **Habitat et accessibilité :**

La Ville de Thann a été retenue au programme national « Petites Villes de Demain », programme conçu pour soutenir, sur cinq ans (2021-2026), les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie montrant des signes de vulnérabilité.

Ce dernier implique la contractualisation d'une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Cet outil vise à disposer d'un projet d'intervention formalisé intégrant des actions relevant de différentes dimensions : habitat, urbanisme, économie, commerce, politiques sociales, équipements publics, mobilités.

Le portage de cet outil a été délégué par la CCTC à la Ville de Thann afin que cette dernière puisse piloter les études préopérationnelles et la mise en place d'un programme d'actions spécifiques à la commune.

Néanmoins, la CCTC reste impliquée dans le suivi et l'élaboration de ce programme.

En 2023, l'État et la Collectivité européenne d'Alsace ont relancé la révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2013- 2018. Plusieurs temps de concertation avec les EPCI se sont tenus en 2023 et devraient aboutir à une validation de la Commission Départementale Consultative des Gens du Voyage et à une approbation définitive du SDAHGV 2024-2029 en 2024.

#### ❖ **Politique de la Ville :**

- **Projet de renouvellement urbain du quartier Bel-Air Cernay :**

Le montant global du projet est de 6 556 551€ TTC avec une subvention de l'État et des prêts bonifiés de 2 638 569€ TTC.

L'opération d'aménagement menée par la CCTC bénéficiera d'une subvention de 25 720,70 € TTC pour un coût estimé à 102 882,78 € TTC.

- Transformation urbaine du Quartier Schuman à Thann - Démolition des deux tours :

Dans le cadre de la requalification du quartier Schuman lancée par Domial et la Ville de Thann débutée dans les années 2000, la démolition des deux tours situées aux numéros 17 et 19 comportant 49 logements locatifs sociaux a été entreprise en juillet 2023.

Le coût de l'opération est estimé à 2 300 000 € TTC. La CCTC y participe à hauteur de 700 000 €. Cette contribution financière fait suite à la fusion entre Domial et l'Office Public de l'Habitat de la CCTC en 2019 et s'inscrit dans la convention financière contractualisée entre les deux parties, en 2020.

❖ Développement culturel :

- La thématique de la saison 23/24 s'est déclinée autour de la notion d'engagement.
- Un marché de prestations cinématographiques a été conclu avec Ciné Croisière. Des séances de cinéma tout public sont proposées au Relais Culturel de Thann, avec une fréquence moyenne de 10 séances par semaine. Des séances pour les scolaires, dans le cadre du dispositif écoles et cinéma, sont également organisées à l'Espace Grün à Cernay et au Relais Culturel à Thann.
- Le nouvel agenda culturel intercommunal a vu le jour. Arts'Thur est né en juin 2023. Ce quadrimestriel est édité à 3 000 exemplaires et est diffusé sur l'ensemble du territoire de la CCTC aussi bien dans les équipements de la CCTC qu'au cœur des villages dans des magasins de proximité.
- Un très bon bilan pour la première édition de « l'été buissonner » (programmation estivale qui s'est tenue entre le 7/07 et le 31/08).
- En 2023, l'Abri mémoire a accueilli des expositions, a relancé un cycle de conférence et de projection, et a commencé à développer des ateliers de pratiques artistiques à destination de tous les publics.
- L'école Artistique Thann-Cernay a augmenté son effectif passant à environ 433 élèves. En 2023, la CCTC a rehaussé sa subvention afin de permettre à l'EATC d'embaucher une dumiste (musicienne intervenante en milieu scolaire).
- Inaugurée en mai 2023, une Micro-Folie s'est installée au cœur de la médiathèque intercommunale de Thann (musée numérique, contenus de réalités virtuelles etc.).

❖ Finances :

L'exécution budgétaire 2023 a conduit à mandater 31 M€ en dépenses de fonctionnement et 14,6 M€ en dépenses d'investissement pour ce qui est du budget principal, soit un total de 45,6 M€.

❖ Sport et Loisirs :

Travaux réalisés à la piscine intercommunale à Thann :

- Travaux sur la toiture mobile, bavette d'étanchéité
- Remplacement de siphons
- Aire de jeux
- Dalle béton sous les tables de pique-nique
- Étude de faisabilité pour la rénovation du système d'automatisation et du bassin extérieur

Travaux réalisés à la piscine intercommunale à Cernay :

- Achat de lampes pour le déchloramineur.

Des animations à « thèmes » sont également organisées telles que la visite du Saint-Nicolas et du Père Noël, l'aquacarnaval, concours de dessins pour les enfants de l'école de natation...

❖ **Eau et assainissement :**

- En parallèle du renouvellement régulier des réseaux, la recherche de fuites permet d'améliorer le rendement des réseaux. La mise en place en 2023 de loggers pour prélocaliser les fuites sur la régie facilite la recherche et augmente la rapidité des interventions. À suivre, la mise en place de la même technologie par SUEZ sur le secteur de Thann.
- En raison de déversements trop conséquents au milieu naturel, en périodes pluvieuses, les services de l'État ont mis en demeure la CCTC de mettre en conformité le système d'assainissement de Thann-Cernay. À noter que la station de Guewenheim est également concernée par une procédure similaire.

La recherche des zones contributives en eaux claires parasites se poursuit. Des travaux importants sur les réseaux sont et seront programmés dans les années à venir, notamment pour la déconnexion des eaux pluviales en collaboration avec les communes, l'étanchéité du réseau d'assainissement et la suppression des entrées d'eau claires.

- **Travaux : Vieux-Thann – rue des Bouleaux/Alsace/ Ardèche** – sur 850 ml, renouvellement du réseau d'assainissement en DN 700 pour suppression des eaux claires parasites et augmentation de la capacité des collecteurs / renouvellement de 300 ml de conduite eau potable en DN 300 / coordination avec la Ville pour l'infiltration des eaux de voirie

❖ **Ressources humaines :**

- La CCTC compte 145 agents au 31/12/2023 dont 138 emplois permanents ;
- La CCTC enregistre un taux de rotation de 10.79% : les départs sont compensés par le recrutement d'agents, même si la CCTC se heurte à des difficultés de recrutement, à l'instar de nombreuses collectivités de la fonction publique territoriale.

Le Conseil Municipal **prend acte** de la communication du rapport annuel d'activité 2023 de la Communauté de Communes de Thann Cernay.

Le Maire certifie que la présente délibération a été rendue exécutoire par publication ou notification le 31 octobre 2024 et envoi en SOUS-PREFECTURE de THANN-GUEBWILLER pour contrôle de légalité le 31 octobre 2024.

*Pour extrait certifié conforme fait en deux exemplaires originaux.*

Fait à VIEUX-THANN, le 31 octobre 2024

La secrétaire de séance

Mme Marie-Brigitte  
WERMELINGER

L'auxiliaire de séance

Amélie BOHN



Le Maire

Daniel NEFF

